

Mesdames, Messieurs les Représentants du Mouvement Sportif

APPEL A COTISATION

L'adhésion au Centre Médico-Sportif de Bretagne Sud permet aux associations morbihannaises de :

- bénéficier d'un tarif préférentiel (hormis examens pris en charge par la CPAM, sportifs listés haut niveau et sportifs professionnels)
- participer aux votes en assemblée générale.

Sont concernés pour le département du Morbihan : les clubs sportifs, les comités départementaux, les ligues et comités régionaux, les sections sportives des établissements scolaires, les structures d'accès au haut niveau...

Le montant de l'adhésion annuelle au C.M.S. de Bretagne Sud est de 10 euros.

Si vous souhaitez adhérer, merci de bien vouloir :

- Remplir et détacher le bordereau ci-dessous,
- Le joindre à votre chèque de 10 euros libellé
à l'ordre du « *Centre de Médecine du Sport de Bretagne Sud* »,
- Retourner le bordereau et le chèque à l'adresse complète indiquée ci-dessous pour le vendredi 22 avril 2015.

A réception de votre chèque, une carte d'adhérent vous sera délivrée pour l'année 2015.

Bien sportivement

La Présidente

Evelyne COMBES



✂-----



M. Mme
Titre ou Fonction
Représentant :
L'association ou l'organisme*

Souhaite adhérer au Centre de Médecine du Sport de Bretagne Sud pour l'année 2015.

Ci-joint chèque :
(indiquer la banque et le numéro du chèque)

Fait à Le,

Signature

* une seule adhésion par association ou club